

COMMUNE DE TIGERY

Tigery, le 13 mars 2020

Chères Tigériennes, chers Tigériens,

Le Président de la République a annoncé lors de son allocution du jeudi 12 mars 2020 la fermeture des crèches, des écoles, des centres de loisirs, des collèges, des lycées et des universités de tout le pays à partir du lundi 16 mars et ce pour une durée indéterminée. Cette décision a pour objectif de freiner la propagation du Coronavirus sur le territoire français, en limitant les déplacements et les regroupements, et de ce fait pouvoir étaler le pic d'épidémie prévu dans 20 jours pour ne pas saturer les services hospitaliers qui sont mobilisés. **Les personnes les plus à risques sont celles les plus âgées ou celles atteintes de pathologies référencées au COVID-19.** Nous devons tout mettre en œuvre pour les protéger. **Soyons tous solidaires, c'est notre devoir à tous.**

Un point régulier sera fait en interne et avec tous nos partenaires institutionnels pour étudier ensemble l'évolution de la situation et les mesures à prendre. Nous vous tiendrons bien évidemment régulièrement informés de la suite à donner en fonction des préconisations gouvernementales.

Sachez que nous comprenons votre inquiétude et que nous sommes tous mobilisés, agents et élus, en cette période de crise sanitaire. Ne soyons pas alarmiste mais responsable. Votre participation et votre bon sens sont la clé de notre réussite.

Merci à tous pour votre compréhension.

Votre Maire



Germain DUPONT

Informations et mesures prises par la Municipalité

Les services communaux accueillant des enfants seront donc fermés dès lundi 16 mars jusqu'à nouvel ordre. Il s'agit des services suivants : Service Jeunesse, Médiathèque, Restauration scolaire, Périscolaires et Centre de Loisirs. Il est bien évident que la cantine, le périscolaire et le Centre de loisirs ne seront pas facturés aux familles à compter de cette date.

En revanche, les dispositifs d'aide aux devoirs et soutien scolaire, Prof Express et Meet in Class, sont maintenus afin de favoriser la continuité pédagogique en complément de ce qui sera proposé par l'Education Nationale (via le corps enseignant).

COMMUNE DE TIGERY

Tous les équipements culturels et sportifs gérés par l'agglomération Grand Paris Sud sont fermés au public et les événements et manifestations organisés par leurs services sont également annulés ou reportés à une date ultérieure.

Il en va de même pour l'ensemble des rassemblements et événements municipaux, associatifs et privés organisés sur la commune dans les structures municipales ou sur la voie publique : ils sont annulés ou reportés. Seuls les cours associatifs individuels pourront être maintenus.

L'ensemble des autres services communaux seront maintenus avec un fonctionnement adapté. Cependant, les services à la population seront accessibles aux horaires d'ouverture habituels mais **uniquement sur rendez-vous et réservés aux urgences** (nous vous demandons de reporter toutes les demandes non urgentes).

Les services ouverts au public sur rendez-vous sont :

- Accueil de la Mairie : Tél : 01 60 75 17 97 - mairie@tigery.fr
- CCAS : Tél : 01 60 75 99 36 - ccas@tigery.fr
- Service Urbanisme : Tél : 01 60 75 99 28 - urbanisme@tigery.fr
- Police Municipale : Tél : 01 60 75 99 46 - police@tigery.fr

Avant tout déplacement en Mairie, nous vous conseillons de prendre contact par téléphone au 01 60 75 17 97 ou par email : mairie@tigery.fr

Seniors / personne fragiles / enfants

Toutes les personnes souhaitant se faire recenser comme personne vulnérable et/ou dans le besoin sont invitées à contacter le CCAS au 06 31 17 93 78.

Les personnels du corps médical et régaliens n'ayant pas de solution de garde peuvent également se faire connaître auprès du CCAS.

Vos contacts en cas d'urgence

La Municipalité vient de mettre en place une adresse email pour toutes demandes durant les horaires de fermeture de la Mairie : astreinte@tigery.fr.

En cas d'urgence, veuillez contacter le 15.

Numéros et sites d'information officiels :

Numéro vert d'information Coronavirus : 0 800 130 000 (appel gratuit)

Site du Gouvernement : <https://www.gouvernement.fr/info-coronavirus>

Préfecture : <http://www.essonne.gouv.fr/> - www.facebook.com/prefet.delessonne/

ARS : <https://www.iledefrance.ars.sante.fr/>